

Communiqué SPILF :
Place du Bamlanivimab au cours de la COVID-19
Le 10 mars 2021.

Le groupe recommandations de la SPILF considère que l'utilisation du Bamlanivimab ne doit pas être recommandée en monothérapie, en raison de l'absence d'intérêt clinique démontré dans les essais. Seule une utilisation dans des essais cliniques est pour l'instant concevable.

Plus largement à ce jour il n'existe aucun exemple d'efficacité d'une administration d'anticorps dans le cadre d'une infection virale cliniquement déclarée.

Les essais cliniques contre placebo validés, n'ont pas montré de diminution significative de la charge virale dans le rhinopharynx ni de bénéfice clinique sur l'évolution de la maladie quelque soit la forme clinique.

Par ailleurs, les données in vitro ne montrent aucune efficacité sur les variants sud africains ou brésiliens.

Enfin, l'utilisation d'un anticorps monoclonal en monothérapie favorise l'émergence de variants, ce qui peut limiter l'efficacité de futures thérapeutiques combinées (combinaisons d'anticorps monoclonaux ou associations monoclonaux/antiviraux) et des vaccins.